

2 0 1 7

Aimer
VIBER
Rêver
SOUTENIR

r a p p o r t
d ' a c t i v i t é
a n n u a l
r e p o r t

3 — Les chiffres clés 2017
2017 key figures

4 — Éditorial
Editorial

DÉVELOPPEMENT DES DROITS DES ARTISTES **DEVELOPMENT OF ARTISTS' RIGHTS**

7 — L'Adami et les artistes : un lien indéfectible
Adami and artists: an unwavering association

16 — Être là pour les artistes, un engagement international
Being there for artists – an international commitment

GESTION DES DROITS **RIGHTS MANAGEMENT**

21 — La montée en puissance des perceptions
Growing collections

28 — Les répartitions en vedette
Focus on distributions

38 — Lumière sur la transparence
Focus on transparency

40 **ANNEXES**
APPENDICES

LES PERCEPTIONS

COLLECTIONS

↑ **5%** : 93,87 millions d'euros collectés

↑ **5%** : 93.87 million euros collected

- 55,96 M€ proviennent de la rémunération pour copie privée
- 27,99 M€ de la rémunération équitable
- 6,86 M€ des droits exclusifs gérés par l'Adami
- 3,06 M€ des droits internationaux

- €55.96m from remuneration for private copying
- €27.99m from equitable remuneration
- €6.86m from exclusive rights managed by Adami
- €3.06m from international rights

LES RÉPARTITIONS

DISTRIBUTIONS

↑ **17,50%** : 60,03 millions d'euros répartis individuellement

↑ **17.50%** : 60.03 million euros distributed individually

- à plus de 73 000 artistes-interprètes en France et dans le monde
- 255 109 enregistrements sonores valorisés
- 27 628 enregistrements audiovisuels valorisés

- to more than 73,000 performing artists in France and worldwide
- 255,109 sound recordings monetised
- 27,628 audio-visual recordings monetised

↑ **1,40%** : 18,02 millions d'euros consacrés aux projets artistiques

↑ **1.40%** : 18.02 million euros dedicated to artistic projects

- 27 155 artistes ont bénéficié de ces financements de projets artistiques qui consolident 45% des salaires des artistes qui participent à ces projets.
- 1 353 projets artistiques soutenus, dans tous les genres et toutes les disciplines.
- 16 événements inédits produits par l'Adami.

- 27,155 artists have benefited from such financing, which represents 45% of the salaries of the artists taking part in these artistic projects.
- 1,353 artistic projects supported, in all genres and disciplines.
- 16 new events produced by Adami

NOTRE RÔLE PRÉFÉRÉ: RENDRE LES ARTISTES PLUS FORTS

OUR FAVOURED ROLE: MAKING ARTISTS EMPOWERED



A pplaudissements pour les artistes et la perception de leurs droits en 2017, année record pour l'Adami depuis sa création. Ces excellents résultats confirment le dynamisme de la gestion collective, qui redistribue leurs droits aux artistes-interprètes et la pertinence des grands chantiers mis en œuvre ces dernières années. Leur objectif était d'anticiper la circulation internationale et la dématérialisation des œuvres dont les artistes-interprètes sont les passeurs.

Développement de nouveaux services au bénéfice des artistes, alliances inédites pour une plus grande efficacité et au meilleur coût, réorganisation complète de la société pour affronter les défis technologiques liés à la révolution digitale, réforme de notre gouvernance... tout a été repensé.

La preuve avec l'accord de rapprochement signé en 2016 avec la Spedidam. L'intérêt est double : simplifier la gestion des revenus de tous les artistes et unir nos forces pour défendre au mieux leurs droits tant au plan national qu'international.

La preuve aussi par les investissements effectués au plan international, notamment par la création d'une base de données mondiale unique pour optimiser la perception de leurs droits partout dans le monde. Cette base est désormais opérationnelle.

A big round of applause for the artists and for the collection of their rights in 2017, a record-breaking year for Adami since its founding. These excellent results confirm both the dynamism of the collective management model distributing rights to performing artists, and the effectiveness of the major projects implemented by the organisation in recent years. The objective has been to anticipate the international circulation and digitisation of the works channelled through performing artists.

No stone has been left unturned: development of new services benefiting artists, new alliances for greater effectiveness and efficiency, complete reorganisation of the society to tackle the technological challenges of the digital revolution and the reform of our governance.

This has been demonstrated by the merger agreement with Spedidam signed in 2016 offering a dual benefit: simpler administration by pooling the distribution of all artists' rights, and by joining our forces to ensure optimum protection of rights, both domestically and internationally.

It has also been achieved via investments, notably in the international domain, creating a single worldwide database to optimise the collection of their rights around the globe. This database is now operational.

La preuve enfin par le développement d'une action culturelle « nouvelle génération » qui vise d'abord à aider les artistes interprètes, en direct et sans intermédiaires. Les artistes sont de plus en plus indépendants. C'est une bonne nouvelle !

Reconnue par Bruxelles et Paris, la gestion collective est un outil majeur de protection des droits des artistes, des auteurs et de la culture. De nouvelles réglementations, françaises et européennes, vous garantissent plus encore qu'avant la transparence légitime que nous devons aux artistes. Ce nouvel encadrement législatif nous a amené à faire évoluer nos statuts.

La confiance des artistes guide nos actions chaque jour. Ils sont au cœur de nos préoccupations sur la juste distribution de leurs droits avec comme cap deux valeurs qui nous sont chères : pondérer les inégalités tout en respectant le succès individuel, préserver l'initiative tout en consolidant la solidarité.

Jean-Jacques Milteau
Président du conseil d'administration
Chairman of the Administrative Council

Bruno Boutleux
Directeur général-gérant
CEO

And it has finally been demonstrated by a new generation of cultural initiatives designed, above all, to support performing artists directly, without intermediaries. Artists are becoming increasingly independent. This can only be good news!

Recognised by the EU and the French government, collective management is a key factor in protecting artists' rights, authors and culture. Now more than ever before, new EU and French regulations guarantee the legitimate transparency we owe them. The new legislative framework has led to us updating our articles of association.

The artists' trust placed in us guides our everyday activities. They lay at the very heart of our determination to ensure that their rights are distributed justly, underpinned by two fundamental values: to reduce inequality while respecting individual success, and to preserve initiative while enhancing solidarity.

LES ARTISTES ONT DES DROITS, NOTRE DEVOIR EST DE LES FAIRE RESPECTER

ARTISTS HAVE RIGHTS,
OUR DUTY IS TO ENSURE
THAT THEY ARE RESPECTED

1

développement
des droits
des artistes

developing
artists'
rights

L'ADAMI ET LES ARTISTES: UN LIEN INDEFECTIBLE

ADAMI AND ARTISTS: AN UNWAVERING ASSOCIATION

Développer les offres de services aux artistes est la priorité de tous les organismes de gestion collective. L'Adami s'est lancée dans la création d'une gamme de propositions pour renforcer sa relation avec les artistes et devenir leur partenaire de référence. Mieux gérer les droits à l'échelle internationale, faciliter la vie des artistes, financer leurs projets, répondre à une demande croissante de transparence sur le calcul de leurs droits... Autant de sujets qui intéressent de plus en plus les artistes d'aujourd'hui.

Developing the range of services to artists is the priority for all collective management organisations. Adami has commenced a process of creating services in order to strengthen its relations with artists and to become their partner of reference. Improving the management of rights internationally, enhancing artists' lives, financing their projects, meeting the growing demands for transparency when calculating their rights... these are just some of the issues increasingly gaining the attention of today's artists.

1/ EXPLIQUER AUX ARTISTES LA PUISSANCE DU STATUT D'ASSOCIÉ EXPLAINING TO ARTISTS THE POWER OF ASSOCIATE STATUS

Le statut d'associé ouvre de nouvelles opportunités aux artistes ! Ils peuvent s'investir activement dans leur société. Être candidats aux commissions artistiques ou au conseil d'administration, voter aux assemblées générales pour approuver la gestion de leur société et les orientations qui leur sont soumises, bénéficier d'avantages dédiés et percevoir leurs droits en provenance de l'étranger via les accords de représentation passés avec sociétés étrangères... Autant de points forts du statut d'associé. En 2017, 1 348 artistes ont rejoint l'Adami comme artistes associés !

The status of shareholder opens up fresh opportunities to artists! They may play an active role within their society. Or put their name forward for election to the board of directors or the various artistic committees, or vote at general meetings to approve the management of your society and resolutions put before them, or enjoy exclusive benefits, or receive rights from abroad under representation agreements concluded with foreign companies... these are just some of the benefits of associate status. In 2017, some 1,348 artists joined Adami as an associate artist!

2/ COMMUNIQUER EN DIRECT AVEC LES ARTISTES

COMMUNICATING WITH ARTISTS DIRECTLY

Au plus près des artistes et de leurs droits, nous mettons un point d'honneur à entretenir un contact le plus direct possible avec les artistes pour assurer la gestion de leur compte en temps réel. Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour retrouver les informations manquantes de nos bases de données. Nous lançons par exemple régulièrement des campagnes de recherche de coordonnées sur tous les canaux de communication possibles (e-mailing, SMS, messagerie téléphonique...). Car sans des coordonnées complètes, les droits ne peuvent être versés. Les artistes ont un délai de 5 ans pour les mettre à jour et faire le point sur leurs droits en attente. Passé ce délai, ces sommes sont transférées au budget de l'action artistique.

As close as possible to artists and their rights, it is a point of honour for us to maintain the closest possible relations with artists to be able to manage their affairs in real time. We therefore make every effort to pinpoint missing information in our databases. For example, we regularly conduct coordinated searches of all possible channels of communication (e-mailing, SMS, phone messaging systems, etc.). We cannot pay the rights without full contact details. It should be noted that artists have a 5-year period to update their details and review any rights held in suspense. After this period, due amounts are transferred to the fund supporting artistic initiatives.



C'EST TENDANCE !

Pour communiquer avec leur société, les artistes utilisent principalement leur compte Adami en ligne

THE LATEST TREND! Artists are mainly using their Adami online account to communicate with their society

28 838 comptes ont été créés depuis l'ouverture du site artiste en ligne (dont 8 436 en 2017)

28,838 accounts have been created since the online system was introduced (of which 8,436 in 2017)

74% des échanges avec les artistes se font via le fil de messagerie des comptes en ligne

74% of exchanges with artists take place via the online account messaging system

63 719 démarches en ligne (mise à jour de coordonnées et déclarations diverses) ont été engagées depuis l'ouverture des services en ligne (dont 24 882 en 2017)

63,719 online actions (updating contact details and various declarations) have been completed since the launch of online services (of which 24,882 in 2017)

32 876 artistes associés (+ 1348 associés en 2017)

32,876 associate artists (1,348 new associates in 2017)

3/ DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES PROFESSIONS ARTISTIQUES

DEVELOPING AN UNDERSTANDING OF ARTISTIC PROFESSIONS

L'Adami valorise les données sur les artistes issues de son activité pour contribuer à mieux faire connaître leur profession. Elle a publié des infographies chiffrées sur la place des artistes féminines dans les productions artistiques et audiovisuelles (à l'occasion du Festival d'Avignon et du Festival de la fiction TV de La Rochelle) ou encore sur la place du Hip-Hop dans le panorama musical français (à l'occasion du concert exceptionnel Hip-Hop symphonique, co-produit avec la radio Mouv' au grand auditorium de Radio France en novembre).

Adami exploits the data held on artists that emanates from its activities to contribute to a better understanding of artists' professions. It has published quantified computer graphics of the place of female artists in artistic and audio-visual productions (during the Avignon Festival and the La Rochelle TV Fiction Festival) or on the role of hip-hop in the French musical landscape (during the special hip-hop symphonic concert, co-produced with Mouv' Radio in the great auditorium of Radio France in November).

LA PART DES FEMMES DANS : Proportion of women in:

• LES PRODUCTIONS ARTISTIQUES TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES All the artistic disciplines

- Musique classique et contemporaine**
Classical and modern music
- Danse**
Dance
- Court métrage de fiction**
Short fictional film
- Art dramatique et cirque**
Dramatic arts and circus
- Musiques actuelles, du monde et traditionnelles**
Contemporary, world and traditional music
- Pluridisciplinaire**
Multidisciplinary
- Captation de spectacle**
Recording performances for future viewing
- Jazz**



• LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE Audio-visual production



4,6 personnages féminins
female characters

6,3 personnages masculins
male characters

Une œuvre audiovisuelle diffusée à la télévision française compte en moyenne 4,6 personnages féminins et 6,3 personnages masculins
An audio-visual work broadcast on French television has an average of 4.6 female characters and 6.3 male characters



4/ SALUER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES ARTISTES ACKNOWLEDGING ARTISTS' SOCIAL COMMITMENT

En 2017, les membres du conseil d'administration ont décidé de créer « le Prix Adami de l'Artiste Citoyen » pour honorer l'implication citoyenne de l'un des leurs et mettre en lumière la force de la parole artistique. Cette artiste, c'est Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre émérite qui a décidé de mettre son expérience et son art au service d'actions et de projets ambitieux tournés vers les jeunes. Son idée : sensibiliser les publics à la musique symphonique et lyrique. Bravo à elle, première artiste à recevoir ce prix en 2017. Elle sera suivie en 2018 par une autre artiste remarquable, la chanteuse béninoise Angélique Kidjo qui consacre – entre autres – une part importante de son temps et de son énergie à la scolarisation des jeunes africains.

Administrative concil decided in 2017 to create the Prix Adami de l'Artiste Citoyen (Adami Award for Socially Responsible Artists) to acknowledge the social commitment of one of their number and to highlight the power of the artist's message. This artist is Zahia Ziouani, a distinguished conductor who decided to exploit her experience and art to support ambitious initiatives and projects focusing on young people. Her idea: to raise public awareness of operatic and symphonic music. Congratulations to Zahia, the first artist to receive the award in 2017. She will be followed in 2018 by another remarkable artist, the singer from Benin Angélique Kidjo, who devotes a major amount of her time and energy to the schooling of young Africans.

5/ INFORMER SUR LES INÉGALITÉS DE PARTAGE DES RÉMUNÉRATIONS COMMUNICATING DISTRIBUTION AND REMUNERATION INEQUALITIES

L'actualité de l'année 2017 a été marquée par l'élection présidentielle et les élections législatives, dont les résultats ont profondément modifié le paysage politique national. Dans ce contexte, l'Adami a poursuivi sa campagne d'information sur le partage des rémunérations sur Internet particulièrement inéquitable pour les artistes-interprètes. Il a notamment fallu informer un Parlement très profondément renouvelé.

The news agenda in 2017 was monopolised by the presidential and parliamentary elections, the results of which have profoundly changed the domestic political landscape. In this context, Adami has pursued its information campaign on the sharing of internet remuneration, which is especially inequitable for performing artists. It was notably important to ensure that a substantially new parliamentary intake is adequately informed.

En mars, à l'occasion d'un débat organisé dans le cadre des Rencontres européennes des artistes et réunissant les représentants « culture » des candidats, l'Adami a communiqué les résultats d'un sondage réalisé par l'Ifop auprès de 2 493 artistes-interprètes pour leur demander d'évaluer les propositions culturelles des candidats.

Résultat : Il en est ressorti que 83% des artistes sont favorables à la proposition d'une loi-cadre régulant le transfert de valeur entre les acteurs du numérique et les créateurs de contenus (artistes, auteurs, journalistes, photographes...).

L'Adami était ravie de constater la concordance des conclusions de l'étude sur la rémunération des artistes interprètes via le streaming, publiée en juillet 2017 par le ministère de la Culture, et les résultats de sa propre analyse publiée en 2013 ; les deux études confirmant le partage inéquitable des rémunérations.

C'était alors l'occasion de renouveler sa revendication d'instaurer un droit universel à rémunération sur le numérique au bénéfice de tous les artistes (musiciens et comédiens).

Revendication qu'elle n'a eu de cesse de rappeler lors des prises de paroles de la nouvelle ministre de la Culture, sur l'Europe de la culture et sur le projet de Centre national de la musique.

In March, during a debate organised for the Rencontres européennes des artistes attended by the culture representatives of the prospective parties, Adami presented the findings of a survey conducted by IFOP among 2,493 performing artists to find out their assessments of the prospective parties' cultural plans.

Result: 83% of artists are in favour of the introduction of a draft bill to regulate the value transfer between digital operators and content authors (artists, writers, journalists, photographers, etc.).

Adami was delighted to observe the consistency with its own analysis published in 2013 of the conclusions of the study into streaming remuneration of performing artists, published in July 2017 by the Ministry of Culture; the 2 studies confirm the currently inequitable sharing of remuneration.

It was therefore the perfect opportunity to renew its demand to introduce a universal digital remuneration right for all artists (musicians and actors).

A demand which it has continued to press home during discussions with the new Minister of Culture within the context of the Europe of Culture programme and the proposed Centre national de la musique.

L'étude sur le partage de la valeur du ministère de la Culture

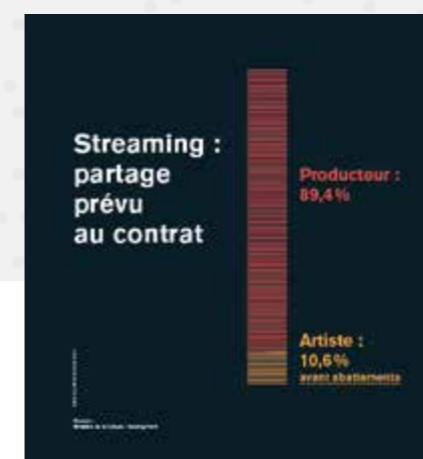
Le protocole d'accord du 2 octobre 2015 pour le développement équitable de la musique en ligne prévoyait le lancement d'une étude sur le partage de la valeur. Les conclusions de cette étude ont été rendues en juillet 2017.

Ce travail analyse un échantillon de 127 albums de nouveautés commercialisés en 2014. Il a permis, dans un contexte parfois marqué par des tensions entre artistes et producteurs sur la question du partage de la valeur, de dégager des données objectives et exploitables par tous sur les pratiques contractuelles du secteur phonographique. Pour la première fois, producteurs et artistes disposent d'un diagnostic partagé.

The value gap study conducted by the Ministry of Culture

The memorandum of understanding dated 2 October 2015 covering the equitable development of online music provided for a study into value gap. The conclusions of the study were published in July 2017.

The work analysed a sample of 127 new LP that came out in 2014. Within a context sometimes marked by tensions between artists and producers regarding value gap, it produced objective data that can be exploited by all parties vis-à-vis the contractual practices within the phonographic sector. For the first time, producers and artists are in possession of a shared analysis.



6/ RÉINVENTER NOTRE OFFRE DIGITALE

RE-INVENTING OUR DIGITAL OFFERING

L'Adami a totalement repensé son offre digitale en 2017. L'utilisation quotidienne d'internet et des réseaux sociaux a naturellement abouti à centraliser toutes les informations via un portail unique, particulièrement adapté aux usages et à la mobilité des artistes.

Ce point d'entrée unique permettra à chaque utilisateur de services de l'Adami de gagner en simplicité et en efficacité au quotidien : les artistes-interprètes et la gestion de leur droits, les demandeurs d'aides financières et les acteurs institutionnels.

Cet enrichissement fondé sur l'expérience des utilisateurs a pour vocation de rendre service aux artistes d'une part, et de les associer à la gestion de leurs revenus d'autre part. Cette démarche fait écho à la volonté des artistes de s'approprier la gestion de leurs droits et de mieux comprendre tout ce qui touche à leur rémunération.

Adami completely overhauled its digital offering in 2017. The everyday use of the internet and social networks has naturally led to all information being centralised via a single portal, which is especially appropriate for artists' habits and mobility.

This single point of entry offers every user of Adami's services day-to-day simplicity and efficiency: performing artists for managing their rights, applicants for financial support and the institutional operators.

This enhanced user experience is designed not only to serve artists but also to associate them with the management of their income. This approach reflects artists' desire to control the management of their rights and to understand everything that affects their remuneration.



7/ INVESTIR DANS LES SYSTÈMES D'INFORMATION

INVESTING IN IT SYSTEMS

Devant gérer des millions de données et effectuer plusieurs dizaines de milliers de paiements par an, l'Adami se doit de développer sans cesse son système d'information afin de garantir un service irréprochable aux artistes.

With the need to administer millions of data items and tens of thousands of payments each year, Adami is continually required to upgrade its IT system in order to offer artists the best possible service.

Nourrir la base de données

De concert avec la Société de perception de la rémunération équitable (SPRE), les équipes de l'Adami ont travaillé à l'amélioration du recueil des données auprès des diffuseurs (radios, lieux publics sonorisés, discothèques...). Parallèlement, la plateforme mondiale d'échange de données conçue avec nos homologues étrangers continue d'être alimentée par les données de chacun pour permettre une simplification et une optimisation de la gestion des droits notamment à l'international.

Populating the database

In collaboration with SPRE, the equitable remuneration collections organisation, Adami personnel have been working on improving data collection from broadcasters (radio, public venues playing music, nightclubs, etc.). At the same time, the global data exchange platform designed alongside our international counterparts continues to be updated by each party's data in order to simplify and optimise rights management, especially abroad.

Mieux répartir les droits de la rémunération équitable et de la rémunération pour copie privée

Une nouvelle application de répartition des droits sera disponible l'an prochain. D'abord pour le sonore et ensuite pour les répartitions audiovisuelles.

Improving the distribution of equitable and private copying rights

A new rights distribution application will be available next year. First for audio and subsequently for audio-visual distributions.

Une seconde application centralisant l'ensemble des historiques de répartition a été mise en service en 2017.

A second application centralising all historic distributions went live in 2017.



8/ 2017, UNE ANNÉE CONSACRÉE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉPARTITION COMMUNE DES DROITS DES ARTISTES INTERPRÈTES

2017, A YEAR DEVOTED TO PREPARING THE UNITY OF PERFORMING ARTISTS' RIGHTS DISTRIBUTION

En octobre 2016, la Spedidam et l'Adami ont signé un accord de rapprochement afin d'agir en commun au bénéfice des artistes interprètes. Cet accord s'appuie notamment sur la montée en puissance de la Société des Artistes Interprètes (SAI), fondée par les deux sociétés en 2004. L'année 2017 a ainsi été consacrée à préparer ses premières actions.

In October 2016, Spedidam and Adami signed a merger agreement in order to pool their resources in support of performing artists. This agreement is notably underpinned by the development of the organisation of performing artists, SAI, founded by the 2 companies in 2004. 2017 was therefore devoted to preparation of its initial activities.

Résoudre les situations de double mandat

En premier lieu, les dispositions internationales de l'accord visent à résoudre les situations de double mandat détenus par la Spedidam et l'Adami et confiés par un même artiste-interprète pour être représenté auprès des sociétés étrangères homologues.

Double mandat : il est fréquent qu'un artiste ait confié le même mandat pour les mêmes territoires et mêmes types de droit à la fois à l'Adami et à la Spedidam. Ce problème a été résolu courant 2017.

Resolving situations of dual mandate

Firstly, the international provisions of the agreement are designed to resolve situations of dual mandates held by Spedidam and Adami with a single performing artist for representation purposes vis-à-vis counterpart foreign organisations.

Dual mandate: it has frequently transpired that artists enter into agreements with both Adami and Spedidam for the same territories and same types of rights. This matter was resolved in 2017.

En second lieu, il s'agit de contribuer conjointement à la base de données mondiale dont les deux sociétés sont membres.

Secondly, the objective is to jointly contribute to the global database of which both companies are members.

Dans le détail, l'accord prévoit de nombreux changements pour les années à venir :

In terms of details, the agreement sets out multiple changes for the years ahead:

- La SAI devient l'unique collecteur des droits en provenance de l'étranger pour le compte de la Spedidam et de l'Adami, afin de simplifier cette collecte. La préparation de cette mesure a eu lieu en 2017 et sera effective en 2018.
- Les deux sociétés ont décidé de rapprocher leurs bases de données respectives (identification du répertoire d'un artiste interprète, historique d'exploitation de ses enregistrements...) afin de mieux répartir les droits.
- La SAI gère la rémunération complémentaire de 20% sur les ventes de phonogrammes protégés ayant été fixés il y a plus de 50 ans. Cette nouvelle rémunération, issue d'une loi de 2015, est due à tous les artistes qui ne perçoivent pas de revenus proportionnels (royalties) au titre de l'exploitation de leurs enregistrements sonores. Les outils nécessaires à cette collecte ont été développés en 2017. Elle sera effective en 2018 auprès des producteurs de phonogrammes concernés.
- À compter de 2020, la SAI assurera la répartition des droits de rémunération pour copie privée et de rémunération équitable, jusqu'ici opérée séparément par l'Adami et la Spedidam.

- SAI becomes the sole collector of rights from abroad on behalf of Spedidam and Adami in order to simplify the process. Preparations for this step took place in 2017 and will come into force in 2018.
- The two companies have decided to merge their databases (identification of a performing artist's repertoire, exploitation history of their registrations, etc.) in order to improve rights distribution.
- SAI manages the additional 20% on sales of protected phonograms, which was set over 50 years ago. Emanating from a law enacted in 2015, this new remuneration is due to all artists not receiving proportional income (rights) for the exploitation of their audio recordings. The systems required to make the corresponding collections were developed in 2017. It will come into force in 2018 for the phonogram producers in question.
- From 2020, SAI will distribute rights for private copying and equitable remuneration, which has hitherto been performed separately by Adami and Spedidam.

ÊTRE LÀ POUR LES ARTISTES, UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL

BEING THERE FOR ARTISTS - AN INTERNATIONAL COMMITMENT

1/ METTRE EN ŒUVRE LA DIRECTIVE GESTION COLLECTIVE DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS

IMPLEMENTING THE COLLECTIVE MANAGEMENT OF COPYRIGHT AND RELATED RIGHTS DIRECTIVE

La directive européenne 2014/26/UE concernant la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins a été transposée en droit français en décembre 2016.

Ce texte a une portée majeure sur les sociétés de perceptions et de répartitions de droits qui, pour l'occasion, ont été rebaptisées « Organismes de Gestion Collective » (OGC). Nous avons adapté notre gouvernance et toute notre organisation interne aux nouvelles obligations qu'impose cette directive. Ses principales dispositions visent à assurer la meilleure transparence dans la gestion des « OGC » et garantir à leurs membres que les décisions majeures concernant leurs sociétés sont bien entre leurs mains, notamment dans le cadre de l'assemblée générale. L'Adami s'est bien entendu conformée à toutes ces obligations. Nous en avons d'ailleurs adopté un grand nombre spontanément sans attendre que ce nouveau cadre légal soit posé.

Directive 2014/26/EU on the collective management of copyright and related rights was transposed into French law in December 2016.

This text has a major impact on rights collection and distribution companies, now known as Collective Management Organisations (CMOs). We have adapted our governance and our entire internal organisation to the new obligations of the Directive. Its main provisions are designed to ensure improved transparency in the management of the CMOs and to guarantee to their members that major decisions affecting their organisation will rest firmly in their hands, notably via general meeting. Adami has, of course, complied with all such obligations. We also adopted many of them voluntarily without waiting for the new framework to be passed into law.



2/ DÉFENDRE LES DROITS DES ARTISTES DANS LE PROJET DE DIRECTIVE « DROIT D'AUTEUR ET DROITS VOISINS DANS LE MARCHÉ NUMÉRIQUE »

PROTECTION OF PERFORMERS' RIGHTS IN THE DRAFT DIRECTIVE «COPYRIGHT AND RELATED RIGHTS ON THE DIGITAL MARKET»

Présenté par la Commission européenne en septembre 2016, le projet de réforme du droit d'auteur et des droits voisins dans l'univers numérique, a fait l'objet d'une mobilisation continue tout au long de l'année 2017. L'enjeu de cette réforme est majeur pour l'avenir de l'Europe et de la culture.

En effet, cette directive européenne est fondamentale pour les artistes-interprètes. Ils font partie des ayants-droit hautement concernés tant leurs rémunérations sont faibles dans l'univers numérique.

De fait l'Adami, s'est fixée pour objectif d'instaurer un droit à rémunération inaliénable pour tous les artistes-interprètes de l'audiovisuel et du sonore, qui s'imposerait à toutes les plateformes numériques : YouTube, Spotify, Netflix...

La mobilisation des artistes européens :
Fair internet for performers

C'est la mission de la campagne pour un internet équitable « Fair Internet for Performers » initiée par une grande coalition des artistes-interprètes européens. Concert exceptionnel de Murray Head à Bruxelles, pétition, présentation de propositions, rencontres avec les eurodéputés... les artistes-interprètes rejoints par les auteurs de l'audiovisuel ont mené une intense campagne pour réclamer la création d'un droit à rémunération qui garantisse une forme d'intéressement au succès des œuvres auxquelles ils participent, et ce, quelle que soit leur mode d'exploitation. Un combat mené face aux géants du Net qui, ne souhaitant pas voir leur modèle économique entamé, ont pesé de tout leur poids pour réduire la portée de cette réforme.

Presented by the European Commission in September 2016, the planned reform of copyright and related rights on the digital market was followed up continuously throughout 2017. The stakes of this reform are very high, both for the future of Europe and for culture.

In fact, this European directive is of fundamental importance for performers. They are some of the beneficiaries closely affected, with the very low levels of remuneration they receive in the digital world.

Adami has set itself the objective of introducing an unchallengeable remuneration for all audio-visual and sound performers that would be enforced on all digital platforms (e.g. YouTube, Spotify, Netflix, etc.).

European artists get involved:
Fair Internet for performers

This is the challenge in the «Fair Internet for Performers» campaign launched by a vast coalition of European performers. An exceptional Murray Head concert in Brussels, a petition, presentation of proposals, meetings with European MPs, etc., the performers joined by audio-visual authors led an intense campaign to insist on their right to remuneration to guarantee a sort of performance-related bonus on the success of works they help to create, irrespective of their exploitation. A fight against the Internet giants not wanting to see their economic model undermined, threw all their weight behind reducing the scope of the reform.

fair-internet.eu

3/ S'ALLIER À DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ALLIANCES WITH INTERNATIONAL ORGANISATIONS

Afin d'être toujours plus proche des artistes, l'Adami est membre de nombreuses organisations européennes et internationales :

AEPO-ARTIS,
pour défendre les droits des artistes-interprètes au niveau européen.

L'Adami est membre de l'organisation européenne AEPO-ARTIS « Association of European Performers' Organisations » qui regroupe 36 organismes de gestion collective. AEPO-ARTIS est membre de la coalition des artistes-interprètes européens « Fair Internet for Performers » qui milite pour l'obtention d'une juste rémunération des artistes pour l'exploitation de leurs prestations sur internet.

aepo-artis.org

In order to ensure maximum proximity to artists, Adami is a member of multiple European and international organisations:

AEPO-ARTIS,
to defend performing artists' rights at the European level.

Adami is a member of the European organisation AEPO-ARTIS (Association of European Performers' Organisations) which brings together 36 collective management organisations. AEPO-ARTIS is a member of the European performing artists coalition, Fair Internet for Performers, which campaigns for fair remuneration for artists for the exploitation of their works on the internet.



SCAPR,
pour faciliter l'échange des droits des artistes à l'international.

Le SCAPR « Societies' Council for the Collective Management of Performers' Rights » (Association internationale de gestion collective des droits des artistes-interprètes) est une organisation internationale à laquelle appartiennent la Spedidam et l'Adami. Il regroupe plus d'une cinquantaine d'organismes de gestion collective homologues de l'Adami dans le monde. C'est par le biais d'accords avec ces organismes que les droits des artistes-interprètes s'échangent au niveau international. Cette grande alliance a développé notamment une base de données mondiale qui réunit les données communes de tous ses membres : VRDB, Virtual recordings Database. Cet outil est aujourd'hui l'une des meilleures « assurance-vie » des droits des artistes-interprètes. Il est la garantie que, dans le monde entier, les droits sont identifiés, collectés et redistribués.

ALAI,
pour protéger juridiquement les artistes et les auteurs à l'international.

L'ALAI est l'Association Littéraire et Artistique Internationale fondée à Paris par Victor Hugo en 1878.

OMPI,
pour suivre les travaux de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle sur tous les sujets qui concernent les artistes.

Actuellement, l'Adami suit les travaux de l'Assemblée Générale de l'OMPI sur la protection des émissions des organismes de radiodiffusion et son impact potentiel sur les droits voisins (traité en préparation). Elle se préoccupe également de la ratification du traité de Beijing sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles.

SCAPR,
in order to simplify the exchange of artists' rights internationally.

SCAPR (Societies' Council for the Collective Management of Performers' Rights) is an international organisation of which Spedidam and Adami are members. It brings together some fifty of Adami's counterpart collective management organisations located throughout the world. It is through agreements with these organisations that performing artists' rights are exchanged internationally. This grand alliance has notably developed a global database of all its members' data: the VRDB (Virtual Recordings Database). This system is currently one of the most effective «insurance policies» for performing artists. It guarantees that rights worldwide are identified, collected and redistributed.

ALAI,
for providing artists and authors with international legal protection.

ALAI (Association Littéraire et Artistique Internationale) was founded in Paris by Victor Hugo in 1878.

WIPO,
for monitoring the work of the World Intellectual Property Organisation covering all issues affecting artists.

Currently Adami is monitoring the work of the WIPO General Assembly on protecting the programmes of radio broadcasting organisations and the potential impact on related rights (a treaty is being prepared). It is also looking into ratification of the Beijing Treaty on audio visual performances.



GÉRER LES DROITS C'EST RESPECTER LES ARTISTES

MANAGING RIGHTS MEANS RESPECTING ARTISTS

2

perception
et répartition
des droits

collection
and distribution
of rights

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES PERCEPTIONS

GROWING COLLECTIONS

Année après année, l'activité financière de l'Adami va crescendo. La gestion collective confirme la fiabilité de la redistribution directe et indirecte des droits aux artistes-interprètes.

Year after year Adami's financial activities continue to increase. Collective management confirms the reliability of the direct and indirect redistribution of rights to performing artists.

Droits collectés (en euros) <i>Rights collected</i>	2017	2016	Variation <i>Change</i>
Copie privée audiovisuelle <i>Audio-visual private copying</i>	38 588 024	29 011 498	33,01%
Copie privée sonore <i>Audio private copying</i>	17 373 139	20 537 870	-15,41%
Rémunération équitable <i>Equitable remuneration</i>	27 988 522	27 504 833	1,76%
Droits exclusifs <i>Exclusive rights</i>	6 859 716	7 477 099	-8,26%
Accords de représentation <i>Representation agreements</i>	3 056 600	4 880 480	-37,37%
Perceptions totales <i>Total collections</i>	93 866 000	89 411 780	4,98%

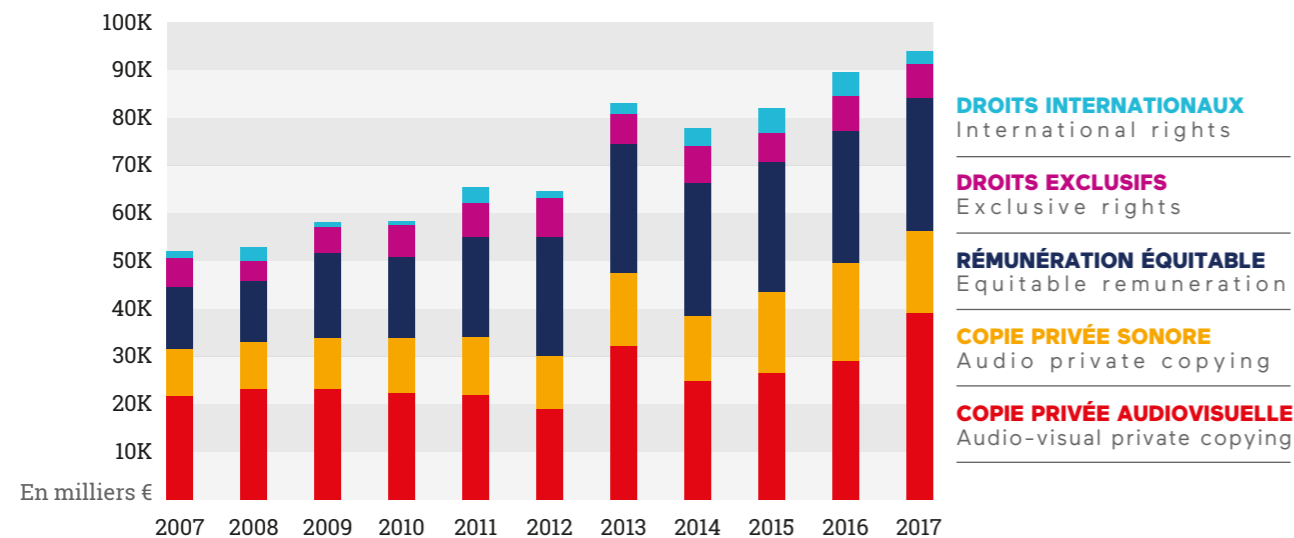
Au plan des perceptions, l'Adami est aujourd'hui la première société au monde gérée par les artistes pour les artistes.

In terms of collections, Adami is now the world's biggest organisation managed by artists for artists.

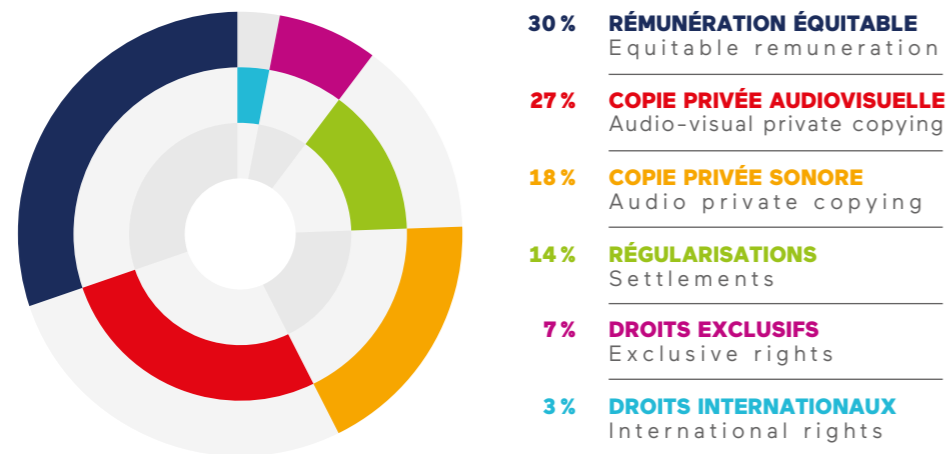
Le montant des droits collectés par l'Adami en 2017 atteint 93,87M€, soit une augmentation de 5% par rapport à 2016 (89,41 M€). 60% des perceptions sont issues de la rémunération pour copie privée (audiovisuelle et sonore) et 30% de la rémunération équitable (lieux sonorisés, discothèques, radios et télévisions).

Total rights collected by Adami in 2017 stands at €93.87m, a 5% increase over 2016 (€89.41m). 60% of collections are for private copying (audio and audio-visual) and 30% under equitable remuneration (audio-equipped locations, nightclubs, radio and TV).

ÉVOLUTION DES PERCEPTIONS DEPUIS 2007 Perception evolution since 2007



ORIGINE DES PERCEPTIONS 2017 Origin of perceptions in 2017



Les licences légales

Legal licences

83,95 millions d'euros

La rémunération pour copie privée et la rémunération équitable cumulent 89% des ressources avec 83,95 millions d'euros collectés en 2017.

Depuis 2013, l'Adami encaisse des rémunérations résultant de régularisations ou de règlements de contentieux avec des redevables de la rémunération pour copie privée. En 2017, les régularisations s'élevaient à 13,5 millions d'euros.

Remuneration for private copying and under equitable remuneration account for 89% of sources of funds, with 83.95 million euros collected in 2017.

Since 2013, Adami has been receiving remuneration for back payments and litigation settlements with those subject to pay remuneration for private copying. In 2017, back payments amounted to 13.5 million euros.



1/RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE : PROGRESSION & RÉGULARISATIONS

REMUNERATION FOR PRIVATE COPYING: GROWTH AND BACK PAYMENTS

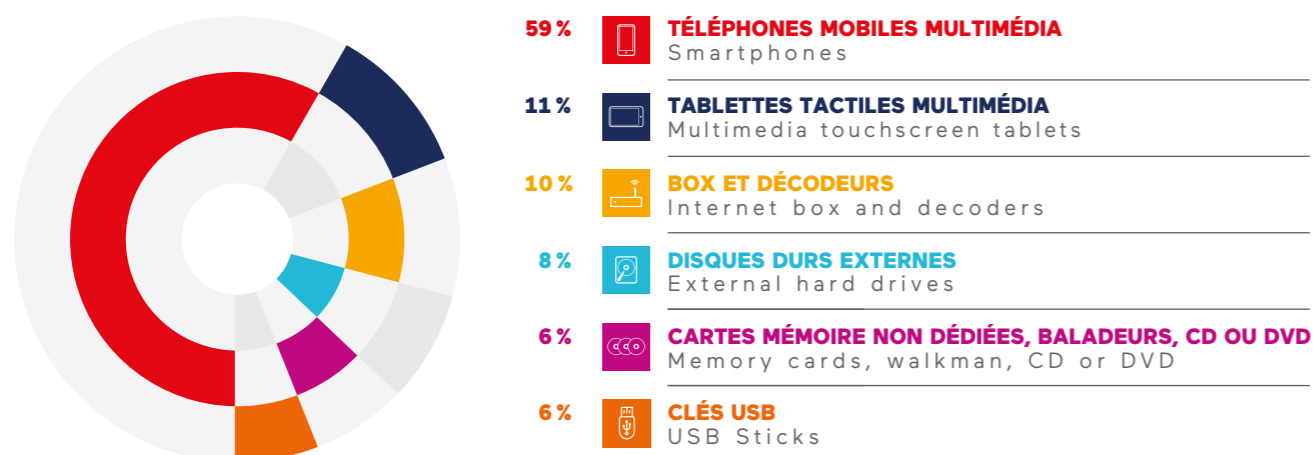
C'est la principale source de droits gérés par l'Adami. Elle vise à rémunérer les artistes lorsque leurs enregistrements sont copiés. Elle consiste en une quote-part payée par les consommateurs qui utilisent des appareils permettant cette copie (smartphones, clés usb, disques durs externes...).

Avec un total de 55,96 millions d'euros, la rémunération pour copie privée enregistre une progression de quasiment 13%, comparé à 2016. Cette progression est à nuancer, au regard des encaissements exceptionnels qui, neutralisés, portent le montant de cette rémunération à 42,46 millions d'euros. Avec 38,59 millions d'euros collectés, la copie privée audiovisuelle représente plus de 41% de tous les droits collectés par l'Adami. La copie privée sonore, quant à elle, ressort à 17,37 millions d'euros.

This is the main source of rights managed by Adami. It is designed to remunerate artists when their recordings are copied. It consists of a share paid by consumers who use devices that enable such copying (smartphones, USB sticks, external hard disks, etc.).

With a total of 55.96 million euros, remuneration for private copying rose by nearly 13% against 2016. However, this rise must be tempered in the light of extraordinary receipts which, when neutralised, lower this remuneration to a total of 42.46 million euros. With 38.59 million euros collected, audio-visual private copying accounts for more than 41% of all rights collected by Adami. Audio private copying totalled 17.37 million euros.

LES SUPPORTS ASSUJETTIS À LA COPIE PRIVÉE Devices covered by private copying provisions



93% des perceptions proviennent de 5 produits. Les téléphones multimédias sont en tête d'affiche avec une augmentation de 33% en un an. Les deux autres supports qui progressent sont les clés USB (+ 35%) et les disques durs externes (+ 10%). En revanche, les baladeurs ou les CD/DVD sont en voie de disparition et les cartes mémoire sont de moins en moins utilisées pour copier des contenus licites et protégés.

Five products account for 93% of collections. Smartphones represent the highest percentage of collections, with a year-on-year increase of 33%. The two other devices posting increases are USB sticks (+35%) and external hard drives (+10%). Conversely, walkmans and CDs/DVDs are disappearing and memory cards are being used increasingly less to copy legal and protected content.

2/ RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE : STABILISATION

EQUITABLE REMUNERATION: STABILISATION

La rémunération équitable est due à tous les artistes interprètes du secteur musical dès lors que leurs enregistrements sont diffusés à la radio, la télévision, sur les webradios et dans les lieux sonorisés (lieux recevant du public : commerces, cafés, restaurants...).

Les perceptions de rémunération équitable restent stables avec 27,99 millions d'euros (+ 1,76% par rapport à 2016).

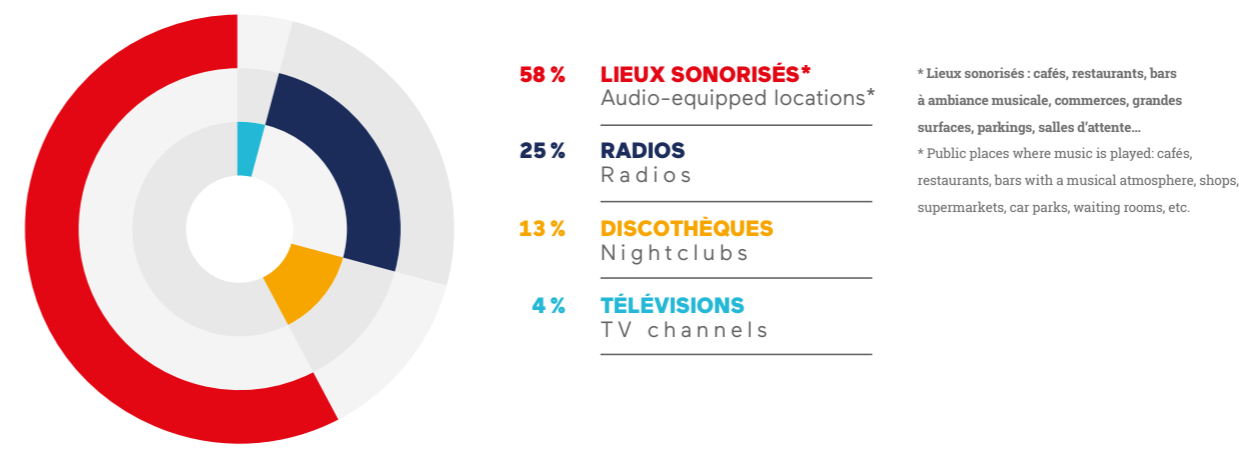
Ces barèmes ayant atteint leur taux plein en 2013, on constate depuis une stabilité de la perception.

Equitable remuneration is payable to all performing artists in the music sector when their recordings are broadcast on radio, TV, web radio and locations playing music (public places: shops, cafés, restaurants, etc.).

Equitable remuneration collections have remained stable at 27.99 million euros (+1.76% vs 2016).

As the scales reached their top rates in 2013, collections have subsequently remained stable.

LES SECTEURS DE PERCEPTION DE LA RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE Equitable remuneration 2017: collection areas



En hausse de 2,65%, les lieux sonorisés représentent 58% des perceptions. Comme l'an passé, des efforts en matière de recouvrement des droits ont été réalisés (créances impayées et augmentation des contrats en prélèvement automatique).

Le secteur des discothèques (13% des perceptions) stagne, comparé à 2016.

Concernant les radios (25% des perceptions), les radios généralistes privées (RTL, RMC, Europe1) subissent une baisse de 26,7%, les radios locales de 5% et les têtes de réseau (NRJ, RFM...) de 6,62%. Seules les radios publiques enregistrent une très légère progression de 1,82%.

Up by 2.65%, audio-equipped locations account for 58% of collections. As in the previous year, targeted rights recovery initiatives have been implemented (debt recovery and an increase in the number of contracts with direct debit).

The nightclub sector (13% of collections) has stagnated versus 2016.

Regarding radio (25% of collections), generalist private stations (RTL, RMC and Europe1) posted a decrease of 26.7%, local radio fell by 5% and lead networks (NRJ, RFM, etc.) are down by 6.62%. Only public radio recorded a very slight increase of 1.82%.

Le nouvel enjeu de la rémunération équitable : les webradios

La loi « Création, architecture et patrimoine » de juillet 2016 a étendu le régime de rémunération équitable aux radios diffusées exclusivement sur internet. Aujourd'hui, les artistes devraient percevoir 50% de cette rémunération alors qu'avant, l'intégralité des droits étaient reversés aux producteurs qui les redistribuaient ensuite aux artistes dans des proportions bien inférieures (environ 10%).

Cependant, peu de temps après le vote de cette loi, les sociétés de producteurs de phonogrammes (SCPP et SPPF) ont déposé un recours contre cette loi devant le Conseil Constitutionnel, ce qui en a retardé l'application. La Spedidam et l'Adami sont intervenues volontairement dans la procédure opposant le Gouvernement aux producteurs. L'issue fut favorable au Gouvernement et aux artistes le 4 août 2017. Ce recours a ralenti la mise en œuvre de la loi, ce qui n'empêcha pas le ministère de la Culture de poursuivre en parallèle les travaux de la Commission chargée de fixer les barèmes qui s'appliqueront aux webradios.

The fresh challenge for equitable remuneration: web radio

The LCAP law of July 2016 covering artistic creativity, architecture and heritage extended the scope of equitable remuneration to radio stations solely broadcasting on the internet. Artists should now receive 50% of such remuneration, whereas previously all rights were paid to the producers for redistribution to the artists at significantly lower levels (around 10%).

Shortly after the law was passed, however, the phonogram producers' societies (SCPP and SPPF) lodged an appeal against the law with the Constitutional Council, thereby delaying implementation. Spedidam and Adami voluntarily took part in the proceedings between the government and producers. A ruling on the side of the government and the artists was issued on August 4th 2017. The appeal delayed implementation of the law although did not prevent the Ministry of Culture from completing committee work to set the scales to be applied to web radio.

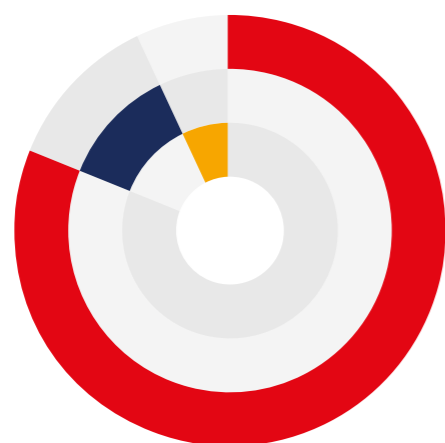
3/ DROITS EXCLUSIFS : ACCORDS & PLUS FORTS

EXCLUSIVE RIGHTS: ENHANCED AGREEMENTS

Les droits exclusifs représentent 6,86 millions d'euros et sont issus d'accords conclus entre les partenaires sociaux du secteur audiovisuel ou du cinéma pour offrir aux artistes interprètes des rémunérations complémentaires à leur cachet initial sous certaines conditions d'exploitation ou de financement des productions visées. La gestion de ces accords a été confiée à l'Adami.

Exclusive rights account for 6.86 million euros and emanate from agreements with operators in the audio-visual and cinema sectors in order to offer the performing artists additional remuneration to their initial fee, subject to certain exploitation or financing conditions of the productions in question. Management of these agreements has been entrusted to Adami.

DROITS EXCLUSIFS Exclusives rights



- 81 %** **PRODUCTEURS PRIVÉS**
Private producers
- 12 %** **ACCORD CINÉMA**
Cinema agreement
- 7 %** **AUTRES ACCORDS**
Other agreements

Les accords avec les producteurs privés

Ils représentent 5,58 millions d'euros et 81% des perceptions de droits exclusifs. L'Adami est mandatée par des producteurs audiovisuels ou des chaînes de télévision pour reverser aux artistes la rémunération qui leur revient. Elle est calculée sur le pourcentage du prix de cession net, en application des conventions collectives de télévision, sur les recettes générées par l'exploitation secondaire des œuvres, notamment en « vidéo à la demande », ventes internationales, chaînes câblées, satellites et télévision numérique hertzienne, ainsi que certaines rediffusions hertziennes. Cette somme est répartie au prorata du cachet d'origine de l'artiste lors du tournage.

L'accord cinéma

L'accord cinéma prévoit un complément de rémunération des artistes-interprètes de 2% des recettes nettes d'exploitation perçues par le producteur, après amortissement du coût du film. Il s'applique à tous les producteurs cinématographiques ayant engagé des artistes-interprètes, dont les contrats ont été signés après le 1er décembre 1990. Particulièrement liées au succès des films, ces perceptions d'un montant de 0,822 millions d'euros en 2017 ont baissé de 52%.

Agreements with private producers

These account for 5.58 million euros, 81% of exclusive rights collections. Adami has been mandated by audio-visual producers and TV channels to pay artists their due remuneration. It is calculated on the percentage of the net selling price, pursuant to TV collective bargaining agreements, on the income generated from the secondary exploitation of works, notably via on-demand video, international sales, cable channels, satellite channels and digital terrestrial television, as well as certain terrestrial repeats. This sum is allocated proportionately to the fee the performer received for the original shooting.

Cinema agreement

This agreement also provides for additional remuneration for performers of 2% of the net operating profit made by the production company, after the film's costs have been recovered. It applies to all film producers having employed performers whose contracts were signed after December 1st 1990. Being particularly linked to the success of the films, these collections represented 0.822 million euros in 2017 but fell by 52%.

Les autres accords : Accord L.212-7, Éducation Nationale, Câble Belge et Agicoa/Angoa

Il s'agit d'accords spécifiques par lesquels l'Adami intervient auprès des producteurs, ou autres titulaires de droits, pour reverser des rémunérations aux artistes-interprètes. En effet, certains modes d'exploitation ne sont pas prévus par les contrats d'engagement des artistes et les conventions collectives mais sont couverts par le biais de ces divers accords.

Other agreements: Agreement L.212-7, National Education, Belgian cable and Agicoa/Angoa

These are specific agreements under which Adami is involved with producers and other rights holders to pay remuneration to performing artists. In practice, certain modes of exploitation are not covered by artist engagement contracts and collective agreements but are covered later by these various agreements.

4/ DROITS INTERNATIONAUX : ALLIANCES & TRANSPARENCE

INTERNATIONAL RIGHTS: ALLIANCES AND TRANSPARENCY

Afin d'accompagner toujours plus les artistes, et ce à l'échelle mondiale, l'Adami a signé 34 accords de représentation dans 23 pays. Cette année par exemple, un nouvel accord a été signé avec la société sud-coréenne FKMP.

In order to provide artists with an ever-increasing level of support at the global level, Adami has signed 34 representation agreements in 23 countries. This year for example, a new agreement was signed with FKMP in South Korea.

Malgré tous nos efforts, les perceptions ont enregistré un recul de plus de 37% en 2017. Cela s'explique en partie par la perception exceptionnelle fin 2016 de plus de 1,7 million d'euros auprès de la société Swissperform, dont 1,4 million correspondait à une régularisation de droits audiovisuels de 2008 à 2012. La société belge Playright, avec plus de 5,77 millions encaissés en 4 ans compte parmi les meilleurs contributeurs de droits internationaux.

Despite all our best efforts, collections fell by more than 37% in 2017. This is partly explained by the extraordinary collection of over 1.7m euros received in late 2016 from Swissperform, 1.4m euros of which was for back payment of audio-visual rights due from 2008 to 2012. With more than 5.77m euros received in 4 years, the Belgian organisation Playright is one of the biggest contributors to international rights.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES AVEC LESQUELLES L'ADAMI A SIGNÉ DES ACCORDS Foreign collective management organisations with which Adami has signed agreements

- AARC (USA)
- ABRAMUS (Brésil/Brazil)
- ACTRA PRS (Canada)
- AIE (Espagne/Spain)
- AISGE (Espagne/Spain)
- ARTISTI (Canada/Quebec)
- BECS (Royaume Uni/UK)
- CPRA (Japon/Japan)
- CREDIDAM (Roumanie/Romania)
- DIONYSOS (Grèce/Greece)
- EJI (Hongrie/Hungary)
- FILM EX (Danemark/Denmark)
- FKMP (Corée du sud/South Korea)
- GDA (Portugal/Portugal)
- GRAMEX (Danemark/Denmark)
- GRAMEX (Finlande/Finland)
- GVL (Allemagne/Germany)
- HUZIP (Croatie/Croatia)
- ISTRIGHT (Italie/Italy)
- LSG (Autriche/Austria)
- MROC (Canada)
- NORMA (Pays-Bas/Netherlands)
- NUOVO IMAIE (Italie/Italy)
- PLAYRIGHT (ex.URADDEX-Belgique/Belgium)
- PPL (Royaume-Uni/UK)
- RAAP (Irlande/Ireland)
- SAG (USA)
- SAMI (Suède/Sweden)
- SENA (Pays-Bas/Netherlands)
- SOUNDEXCHANGE (USA)
- STOART (Pologne/Poland)
- SWISSPERFORM (Suisse/Switzerland)
- VDFS (Autriche/Austria)

LES RÉPARTITIONS EN VEDETTE

FOCUS ON DISTRIBUTIONS

1/ DES DROITS BRUTS AUX DROITS NETS FROM GROSS TO NET RIGHTS

Les droits sont versés aux artistes après décompte des frais de gestion (coûts de fonctionnement de la société + contributions de solidarité et d'entraide).

La répartition s'effectue soit directement auprès des artistes, soit indirectement via l'action artistique. Les droits bruts mis en répartition en 2017 s'élèvent à 83 709 555 euros (une hausse de près de 13%).

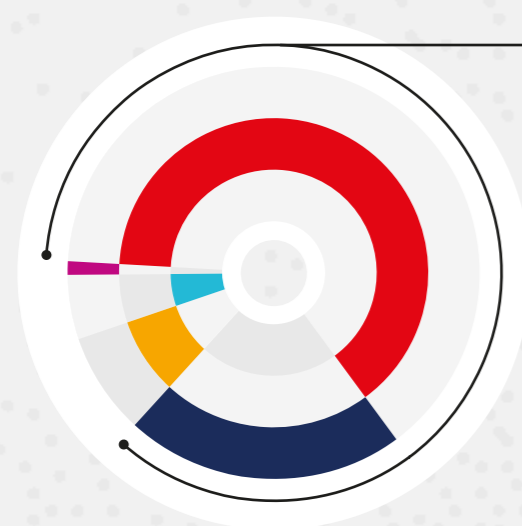
Les droits affectés individuellement aux artistes représentent 64% des droits mis en répartition. 22% sont destinés à l'Action artistique et redistribués en finançant des projets artistiques. Ainsi, les répartitions directes et indirectes représentent 86% des droits mis en répartition.

Rights are distributed to artists after deducting management costs (the organisation's operating costs + solidarity and support expenditure).

Distribution takes place either directly to the artists, or indirectly via artistic initiatives. Gross rights distributed in 2017 amount to 83,709,555 euros (an increase of nearly 13%).

The rights allocated individually to performers represent 64% of the rights distributed. 22% are for Artistic Initiatives and redistributed in order to support artistic projects. Direct and indirect distribution therefore represent 86% of total rights distributed.

VENTILATION DES SOMMES RÉPARTIES Breakdown of distributed sums



86 % DE RÉPARTITION DIRECTE ET INDIRECTE

86% Direct an indirect distribution

64 % DROITS NETS PORTÉS AU CRÉDIT DES COMPTES ARTISTES

Net rights credited to artists' accounts

22 % ACTION ARTISTIQUE

Artistics initiatives

8 % PRÉLÈVEMENTS POUR FRAIS DE GESTION

Allocated to management costs

5 % RÉCLAMATIONS

Claims

1 % COTISATIONS SOCIALES

Social security contributions

2/ LA RÉPARTITION DIRECTE AUX ARTISTES

DIRECT DISTRIBUTION

Plus de **73 000**
compte artistes crédités
Over 73,000 artists' accounts credited

37 637
artistes du « sonore »
37,637 «audio» artists

63 166
artistes de « l'image »
63,166 «audio-visual» artists

↑ 17,50%
60,03 millions d'euros
de droits nets
60.03 million euros net right

257 113
enregistrements
sonores valorisés
257,113 audio recordings monetised

23 705
enregistrements
audiovisuels valorisés
23,705 audio-visual recordings monetised

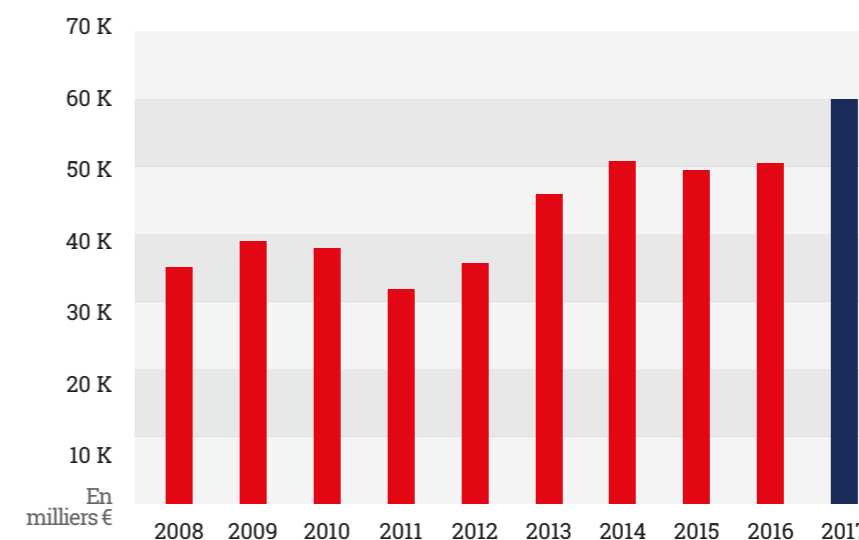
Droits nets portés au crédit des comptes artistes (en euros) Rights collected	2017	2016	Variation Change
Copie privée audiovisuelle Audio-visual private copying	21 110 282	14 261 242	48,03%
Copie privée sonore Audio private copying	10 639 201	9 981 414	6,59%
Rémunération équitable Equitable remuneration	17 113 504	16 306 436	4,95%
Droits exclusifs et autres Exclusive and other rights	4 480 955	6 599 647	-32,10%
Accords de représentation Representation agreements	3 379 463	2 943 700	14,80%
Avoir à établir Credit to be established	3 308 749	1 000 000	230,87%
Total	60 032 154	51 092 439	17,50%

Le montant des droits nets crédités sur les comptes des artistes s'élève à 60 032 154 euros contre 51 092 439 euros en 2016, en hausse de 17,5%.

Net rights credited to artists' accounts stands at 60,032,154 euros versus 51,092,439 euros in 2016, an increase of 17.5%.



ÉVOLUTION DES DROITS NETS CRÉDITÉS SUR LES COMPTES ARTISTES Evolution of net rights credited to artists' accounts



La rémunération pour copie privée

Les droits de copie privée audiovisuelle et sonore progressent de 7 506 827 euros, soit une hausse de 31%. La répartition des régularisations a permis de créditer 7 045 848 euros en 2017.

Remuneration for private copying

Private audio and audio-visual copying rights rose 7,506,827 euros, an increase of 31%. Distribution of back payments amounted to 7,045,848 euros in 2017.

La rémunération équitable

Les droits de rémunération équitable augmentent de 4,95% par rapport à 2016.

Equitable remuneration

Equitable remuneration rights increased by 4.95% compared with 2016.

Les droits exclusifs

Les droits nets répartis au titre des droits exclusifs s'élèvent à 4 480 955 euros, contre 6 599 647 euros l'an passé, soit un recul de 32,1%. Il faut rappeler le caractère exceptionnel de la répartition 2016.

Exclusive rights

Net rights credited under exclusive rights amounted to 4,480,955 euros, compared to 6,599,647 euros in the previous year, i.e. a decrease of 32.1%. However, consideration must be given to the extraordinary nature of the 2016 distribution.

Les droits internationaux

En 2017, les droits nets crédités progressent de quasiment 15% avec un montant de 3 379 463 euros, principale conséquence de la répartition des sommes perçues de la société suisse Swissperform fin 2016.

International rights

Net rights credited in 2017 rose by nearly 15% totalling 3,379,463 euros, mainly due to the distribution of monies collected from Swissperform in late 2016.

Action sociale : droit au cœur, droit vers les artistes

Qu'ils soient associés de l'Adami ou non, tous les artistes confrontés aux difficultés de la vie peuvent bénéficier de l'aide apportée par le fonds d'action sociale « Droit au cœur », créé en 2012. Ce fonds est financé par un prélèvement sur les droits bruts mis en répartition.

En 2017, la contribution de ce fonds s'est élevée à 360 903 €, soit 0,56% des droits bruts mis en répartition.

101 artistes ont pu être soutenus pour un montant total de 293 300 €. Le solde disponible reste au crédit du fonds.

Social action: The Droit au Cœur fund, directly to artists

Whether associates of Adami or not, all artists confronted with difficulties in life may benefit from the support provided by the Droit au Cœur social action fund founded in 2012. The fund is financed through a levy on gross rights distributable to performers.

In 2017, the contribution made by this fund reached 360,903 €, i.e. 0.56% of gross rights distributed.

101 performing artists received support totalling 293,300 €. The available balance remains to the credit of the fund.



3/ LA RÉPARTITION INDIRECTE PAR L'ACTION ARTISTIQUE

INDIRECT DISTRIBUTION THROUGH ARTISTIC INITIATIVES

Plus de droits,
plus de création

L'Adami participe au financement de projets artistiques qui favorisent l'emploi d'artistes, le développement de carrières et la promotion des artistes-interprètes professionnels.

Les ressources

+ 30%
24,76 millions d'euros

Encadrées par la loi, les ressources du budget de l'action artistique proviennent principalement des 25 % prélevés sur la rémunération pour copie privée d'une part, complétés par la rémunération équitable correspondant aux phonogrammes enregistrés dans les pays non signataires de la convention de Rome et des droits qui n'ont pu être répartis dans un délai de 5 ans* d'autre part.

* Non répartissables pratiques et techniques : les droits affectés à des titulaires de droits non localisés viennent alimenter le budget action artistique passé 5 ans de leur répartition ainsi que les sommes dont le coût de répartition est disproportionné en regard de la somme à répartir.

* Non répartissables juridiques : tous les droits générés par des phonogrammes enregistrés dans les pays non signataires de la Convention de Rome.

More rights means
more creations

Adami participates in the financing of artistic projects that support artists' employment, career development and the promotion of professional performing artists.

Sources

+30%
24.76 million euros

In accordance with the law, the resources allocated to the artistic action budget come mainly from the 25% deducted from the remuneration paid for private copies, for the first part, topped up secondly by fair remuneration corresponding to sound recordings made in countries that are not signatories to the Treaty of Rome and rights that cannot be distributed* within five years.

* Practically and technically non-distributable rights: rights allocated to rights holders who cannot be located are added to the artistic initiatives budget after 5 years and the distribution costs are disproportionate to the distributable amounts.

* Legally non-distributable rights: all rights generated by phonograms registered in non-signatory countries of the Rome Convention.

Les utilisations

Applications

↑ 1,40%

18,02 millions d'euros d'aides
aux projets artistiques
18.02 million euros of support for artistic projects

27 155

artistes ont pu bénéficier
de cette aide

27,155 artists benefited from such support

2,48

millions ont financé des
projets produits par l'Adami
au service des artistes

2.48 million euros funded projects assisting
performers and produced by Adami

15,54

millions ont participé
au financement de 1353
projets aidés, soit +11,3%
par rapport à 2016
(1216 projets aidés)

15.54 million euros contributed to
the support of 1,353 projects
> +11.3% vs 2016 (1,216 projects supported)

MONTANT DES AIDES ATTRIBUÉES PAR GENRE (HORS PROJETS PRODUITS DIRECTEMENT PAR L'ADAMI)

Amount of funding allocated by genre (excluding projects produced directly by Adami)

	Nombre de projets Number of projects	Répartition du nombre de projets Breakdown by project	Montants engagés (euros) Committed funds	Répartition des montants engagés Breakdown of committed funds	Montants moyens accordés (euros) Average sums awarded for projects
Art Dramatique - cirque Dramatic arts - circus	251	19%	3 380 750	22%	13 469
Captation de spectacle Recording performances for future viewing	85	6%	305 400	2%	3 593
Court métrage de fiction Short fictional film	43	3%	480 550	3%	11 176
Création Web / Web creation	5	0,4%	87 500	1%	17 500
Danse / Dance	87	6%	1 054 800	7%	12 124
Festival audiovisuel Audio-visual festivals	15	1%	334 000	2%	22 267
Autre audiovisuel Other audio-visual	2	0,1%	35 000	0,2%	17 500
Jazz	158	12%	1 281 050	8%	8 108
Musique classique, lyrique, contemporaine Classical, operatic and modern music	160	12%	1 984 950	13%	12 406
Pluridisciplinaire Multidisciplinary	72	5%	2 307 199	15%	32 044
Variétés, musiques actuelles, du monde et traditionnelles Popular singers, contemporary, world and traditional music	475	35%	4 286 750	28%	9 025
Total	1 353	100%	15 537 949	100%	11 484



Une nouvelle stratégie pour l'action artistique

Parce que les artistes ont des besoins concrets, l'Adami a repensé les actions de financement de leurs projets et décidé de leur allouer directement plus de 2 millions d'euros. Objectif : que ces actions soient quasiment sur-mesure. Elle propose donc désormais 6 programmes d'aide directe aux artistes et aux artistes producteurs. Elle a ainsi créé en 2017 un nouveau programme dédié aux comédiens, dans la lignée des programmes déjà lancés pour les artistes de la musique.

- Bourse pour la conception d'un projet de spectacle dramatique / 18 artistes / 73 000 €
- Enregistrements / 80 projets d'artistes producteurs soutenus / 537 600 €
35 % des projets d'enregistrement sont portés par des artistes producteurs. C'est en musique classique que les artistes sont très majoritairement porteurs de leur projet.
- Promotion d'un enregistrement / 38 artistes soutenus / 364 800 €
- Soutien projet musical global « Adami 365 » / 23 artistes soutenus / 819 500 €
« Artiste Adami 365 » accompagne la démarche globale d'un artiste qui comprend au moins trois projets dont un enregistrement. Ce programme est une forme d'accompagnement de carrière d'artistes. 100 artistes en ont déjà bénéficié.
- Bourse individuelle de formation / 121 artistes boursiers / 254 100 €
- Concours et Prix / 9 prix décernés / 55 000 €

A new strategy for artistic initiatives

Because artists have very specific needs, Adami has overhauled its project financing process and has decided to allocate over 2 million euros to artists directly. Objective: to create a system of tailor-made initiatives. It therefore now offers 6 direct support programmes to artists and producer-artists. In 2017 it therefore established a new programme dedicated to actors, in line with the programmes already launched for musical artists.

- Grant for the conception of a drama project: 18 artists - €73,000
- Recordings: 80 producer-artist projects supported - €537,600
35% of recording projects are producer-artist projects. It is mostly in classical music that artists produce their own projects.
- Recording promotion: 38 artists supported - €364,800
- «Adami 365» global musical project support: 23 artists supported - €819,500
«Adami Artist 365» supports the overall plans of an artist that consist of at least 3 projects, including one recording. The programme represents a form of artist career development. 100 artists have already benefited from it.
- Individual training grant: 21 artists - €254,100
- Competitions and Awards: 9 awards given - €55,000



L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

La loi précise que « les organismes de gestion collective soutiennent la création, la diffusion, la formation et participent au développement de l'action artistique et culturelle ».

Concrètement, cela consiste notamment à soutenir des représentations de spectacles et des enregistrements à destination du jeune public. Cette année, quatre nouvelles structures ont reçu une aide au titre de l'éducation artistique et culturelle, en plus de celle attribuée depuis de nombreuses années aux JMF, à Clowns sans frontières, au Rire Médecin et à Cultures du cœur :

- Le chœur d'enfants Sotto Voce
- Le Fonds musical des JM France
- La Musique en commun
- Les Concerts de poche

Artistic and Cultural Education

Within the context of the law that « collective management organisations support creativity, broadcasting and training, and contribute to the development of artistic and cultural initiatives ».

In concrete terms, it notably consists of supporting representations of shows and recordings that target younger audiences. This year, four new organisations have received support under the heading of artistic and cultural education, in addition to that awarded for many years now to the JMF auditions, Clowns sans frontières, Rire Médecin and Cultures du cœur:

- Sotto Voce children's choir
- JM France music fund
- Musique en commun
- Concerts de poche

	Nombre de projets Number of projects	Répartition des projets Breakdown of projects	Total accordé en € Total granted	Répartition/montants Breakdown/sums
Création Creation	659	49%	7 296 000	47%
Diffusion Diffusion	569	42%	6 413 049	41%
Éducation Artistique et Culturelle Artistic and cultural education	77	6%	1 026 900	7%
Formation Training	48	4%	802 000	5%
Total	1 353	100%	15 537 949	100%

2017 : une année sous le feu des projecteurs

Talents Adami Cannes

20 jeunes comédiens vivent leur première « montée des marches » au plus célèbre festival de cinéma au monde pour présenter leurs courts métrages.

Talents Adami Jazz

2 artistes se produisent sur les scènes de grands festivals internationaux et bénéficient d'un accompagnement promotionnel.

Révélation classiques de l'Adami

4 instrumentistes et 4 chanteurs lyriques participent à 3 concerts dans des conditions professionnelles.

Talents Adami On y chante

5 talents de la chanson se produisent au festival d'Avignon OFF.

Talents Adami Détours

5 artistes ou groupes de musiques actuelles tournent dans les plus importants festivals français et internationaux.

Talents Adami Paroles d'acteurs

10 jeunes comédiens dirigés par un maître de théâtre présentent leur travail dans le cadre du Festival d'Automne à Paris.

Talents Adami Écrits d'acteurs

10 jeunes comédiens donnent voix à des écrits d'acteurs, dans le cadre du festival d'Avignon.

Talents Adami Jeune public

3 artistes du secteur musical jeune public bénéficient d'une tournée dans les principaux festivals jeune public hexagonaux.

Disquaires Day/Session Unik

enregistrement de duos inédits.

Culture Expérience Days

la rencontre de la technologie et des arts vivants au service des artistes interprètes.

2017: artists in the spotlight

Talents Adami Cannes

20 young actors climbed the steps of the world's most celebrated film festival for the first time to present their short films.

Talents Adami Jazz

2 artists perform at major international festivals and benefit from promotional support.

Révélation classiques de l'Adami

4 instrumentalists and 4 opera singers take part in 3 concerts under professional conditions.

Talents Adami On y chante

5 singing talents perform at the Avignon OFF Festival.

Talents Adami Détours

5 contemporary music artists and groups on tour at the major French and international festivals.

Talents Adami Paroles d'acteurs

10 young actors directed by a leading figure in theater present their work at the Festival d'Automne in Paris.

Talents Adami Écrits d'acteurs

10 young actors perform works at the Avignon Festival.

Talents Adami Jeune public

3 artists in the young musical audience sector benefit from a tour at France's main young audience festivals.

Disquaires Day/Session Unik

original duet recordings.

Culture Expérience Days

where technology and the performing arts meet in support of artists.



Hip Hop Symphonique 2

la rencontre inédite d'artistes de deux univers musicaux aux antipodes.

Une œuvre, des interprètes

un artiste de renom conçoit autour d'une œuvre, un spectacle qui met à l'honneur toutes les facettes de l'interprétation.

L'Adami fête Satie

diffusion de Night in white Satie au festival d'Avignon.

L'Adami fête Bob Dylan

diffusion de Times Are Changing au Théâtre du Rond-Point à Paris.

La Grande Échelle

festival jeune public à Paris.

Machins Choses

une série de mini-capsules vidéos qui met en lumière le travail des artistes-interprètes au travers d'une anecdote méconnue du grand public.

Artistes !

une collection de documentaires réalisés par des étudiants en cinéma sur des expériences d'artistes.

Hip-Hop Symphonique 2

the unique meeting of artists from two musical worlds of polar opposites.

One work, multiple performers

through a unique show, this initiative reveals how artists are the authors of their own performance.

Adami celebrates Satie

performance of Night in White Satie, a creation produced by Adami, at the Avignon Festival.

Adami celebrates Bob Dylan

performance of Times Are Changing at the Rond-Point theatre in Paris.

La Grande Échelle

youth festival in Paris.

Machins Choses

a series of short videos highlighting the work of performing artists via an anecdote little known to the general public.

Artistes !

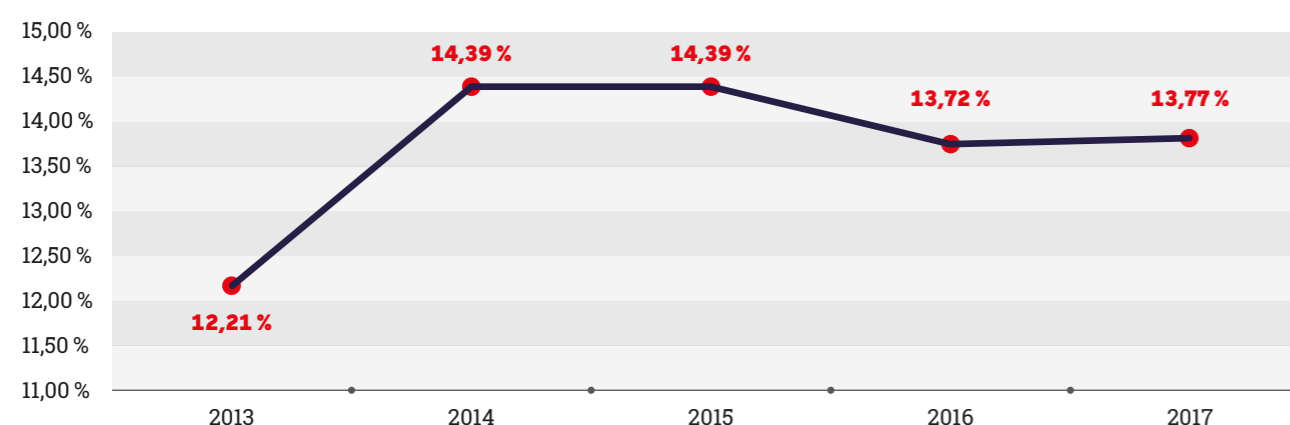
a collection of documentaries produced by cinema students depicting artists' experiences.

LUMIÈRE SUR LA TRANSPARENCE

LIGHT ON TRANSPARENCY

1/ L'ÉVOLUTION DES CHARGES DE GESTION

MANAGEMENT COSTS



Pourcentage des charges sur les revenus (perception et produits financiers)
Percentage of expenses on revenue (collection and financial income)

2/ LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

THE SUPERVISORY COMMITTEE

Les artistes associés de l'Adami ont approuvé à une large majorité les modifications des statuts et du règlement général lors des assemblées générales du 14 décembre 2017. Ces nouveaux statuts adaptent la gouvernance et le fonctionnement de leur société au nouveau cadre légal des organismes de gestion collective. Ils instaurent notamment la création d'un comité de surveillance dont la principale mission est de contrôler l'activité du conseil d'administration et du gérant pour la mise en œuvre des décisions votées par l'assemblée générale. Ce comité de surveillance est composé de six membres, associés de l'Adami, élus par l'assemblée générale.

Adami's associate artists approved a large majority of the modifications to the articles of association and internal rules put forward at general meeting held on 14 December 2017. These new articles of association modify the governance and functioning of their organisation in line with the new statutory framework for collective management organisations. They notably bring about the creation of a Supervisory Committee, the main role of which is to oversee the activities of the Board of Directors and CEO vis-à-vis the implementation of the decisions taken at general meeting. The Supervisory Committee has 6 members, all Adami associates elected at general meeting.



3/ QUI CONTRÔLE LES ORGANISMES DE GESTION ?

WHO AUDITS COLLECTIVE MANAGEMENT ORGANISATIONS ?

Anciennement appelée Commission permanente de contrôle des SPRD, la Commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur et des droits voisins (CCOGDA) a été créée en 2000. Régie par l'article L.321-13 du Code de la propriété intellectuelle, elle contrôle de façon autonome les comptes et la gestion des 27 organismes de gestion. Chaque année, un rapport rend compte de ses travaux.

Formerly called the Commission permanente de contrôle des SPRD, the Commission for the Control of Copyright and Neighboring Rights Management Organisations was founded in 2000. Governed by Article L.321-13 of the Intellectual Property Code, it independently audits the accounts and management of the 27 collective management organisations. Each year it issues a report on its work.

www.ccomptes.fr

4/ COMMENT ÊTRE INFORMÉ DES DIFFÉRENTES AIDES ARTISTIQUES DONNÉES ?

HOW CAN I BE NOTIFIED OF THE VARIOUS TYPES OF ARTISTIC SUPPORT PROVIDED?

La loi du 7 juillet 2016 prévoit la publication sur un site unique de toutes les aides artistiques par tous les organismes nationaux de gestion collective. Dorénavant, le public peut donc accéder à cette base de données électronique unique, listant le nom des bénéficiaires, le montant versé et son utilisation concrète.

The LCAP law of July 7th 2016 requires the publication on a single site of all artistic support provided by all national collective management organisations. The public is therefore now able to access this single electronic database that lists the names of beneficiaries, the amounts paid and the specific uses.

www.aidescreation.org

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATIVE COUNCIL

Collège artistes dramatiques

Actors college

Catherine ALMERAS, Jean BARNEY, Anne BOUVIER, Catherine CHEVALLIER, Eva DARLAN, François DUNOYER, Sylvie FEIT, Jacques FRANTZ, Dominique FROT, Sam KARMANN, Bernard MENEZ, Michèle SIMONNET, Philippe TORRETON, Jean-Paul TRIBOUT

Collège artistes de variétés

Popular singers and musicians college

Christine DELAROCHE, Joël FAVREAU, Claude FONFREDE, Katerine GIERAK, Jacques HAUROGNE, Michel JOUBERT, Karim KACEL, Xavier LACOUTURE, Jean-Jacques MILTEAU, Mireille RIVAT

Collège chefs d'orchestre et solistes du chant, de la musique et de la danse

Orchestra conductors and solo singers, musicians and dancers college

Chef d'orchestre / Orchestra conductor : Jérôme CORREAS
 Artistes lyriques / Opera singers : Eve BRENNER, Sonia NIGOGHOSSIAN, Françoise PETRO
 Solistes de la musique / Solo musicians : Emmanuelle BERTRAND, André CECCARELLI, Annelise CLEMENT
 Danseurs / Solo dancers : Isabelle GONZALEZ, Claire RICHARD, Xavier TIMMEL

LE COMITÉ EXÉCUTIF

EXECUTIVE COMMITTEE

Jean-Jacques MILTEAU
 Président
 Chairman

Michèle SIMONNET
 Secrétaire générale
 General secretary

Emmanuelle BERTRAND
 1ère secrétaire générale
 adjointe
 1st deputy general secretary

Jacques FRANTZ
 2ème secrétaire général
 adjoint
 2nd deputy general secretary

Michel JOUBERT
 Trésorier
 Treasurer

Jacques HAUROGNE
 Trésorier adjoint
 Deputy treasurer

Jean-Paul TRIBOUT
 Vice-président représentant le
 collège «artistes dramatiques»
 Vice-Chairman representing the
 Actors college

Karim KACEL
 Vice-président représentant le
 collège «artistes de variétés»
 Vice-Chairman representing the
 Popular singers and musicians college

Sonia NIGOGHOSSIAN
 Vice-présidente représentant le
 collège «chefs d'orchestre
 et solistes du chant, de la
 musique et de la danse»
 Vice-Chairman representing the
 Orchestra conductors and
 solo singers, musicians and
 dancers college

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

SUPERVISORY COMMITTEE

Véronique BAYLAUCQ, Anne DOS SANTOS, Norah HABIB, Philippe OGOUZ, Alain PREVOST, Pierre SANTINI (président/chairman)

LE COMITÉ DE DIRECTION

BOARD OF DIRECTORS

Bruno BOUTLEUX
 Directeur général-gérant
 Chief Executive Officer

Claire CZERNIAK
 Directrice de la perception de
 la répartition et des études
 Director of Collections,
 Distributions and Studies

Anne-Charlotte JEANCARD
 Directrice des affaires juridiques
 et internationales
 Director of Legal
 and International Affairs

Antoine MARIE
 Directeur du patrimoine et
 des systèmes d'information
 Chief Data and Information
 Officer

Hélène de MARIGNAN
 Responsable ressources humaines
 Human Resources Manager

Paule POUJOL-ROBERT
 Directrice administrative et financière
 Chief Financial and Operating Officer

Odile RENAUD
 Directrice de l'action artistique
 Director of Artistics Initiatives

Benjamin SAUZAY
 Directeur de la stratégie et
 des relations extérieures
 Director of Strategy
 and External Relations





Le Rapport d'activité 2017 est une publication de l'Adami, société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes.

The 2017 annual report is a publication of Adami, a civil organisation for the administration of performers' rights.

Directeur de la publication : Bruno Boutleux.

Coordination : Carine Deschênes.

Iconographie : Émilie Vetter.

Conception graphique et réalisation :

GRENADÉ & SPARKS

L'Adami remercie tous les artistes, les compagnies et les photographes pour leur participation à l'illustration de ce document.

Adami thanks all artists, companies and photographers for their participation in the illustration of this document.

Crédits photos :

P1 Lilou Niang, Groupe Emile Dubois/Gallotta Une œuvre des interprètes « Times are changing » 2017 © Thomas Bartel – L'Impératrice Prix Adami Deezer 2016 © Thomas Bartel

P4 Performance Culture experience days © Quentin Chevrier

P6/7 Agnès Canova, Paul Gouëlle, Ibrahim Guétissi, Georgia Ives, Fuxi Li, Bernardita Moya Alcalde, Lilou Niang, Jérémy Silveti, Gaetano Vaccaro, Thierry Verger, Béatrice Warrand du Groupe Émile Dubois, Lila Abdelmoumène, Théophile Alexandre, Sandrine Juglair, Jean-Pierre Kalfon, Céline Kraff, Georges Mac Briar, Abdel-Rahym Madi, Brune Renault, Magali Saby, Guillaume Vincent - Une oeuvre des interprètes « Times are changing » 2017 © Thomas Bartel

P8 Georgio, Hip-Hop Symphonique 2017 © Florent Drillon

P12 Jean-Jacques Milteau et Zahia Ziouani, Prix Adami de l'artiste citoyen © Thomas Bartel

P15 Anna Göckel, Josquin Ota, Amaury Viduvier, Yan Levionnois, Ambroisine Bré, Fabien Hyon et Anas Seguin Révélation Classiques de l'Adami © Florent Drillon

P16 ROCKY, Détours 2017 - Studio Ferber © Florent Drillon

P17 Performance de Walter Dean Week-end Créatif Culture experience days © Quentin Chevrier

P18 Murray Head – Concert Fair Internet for Performers © Michel Glik

P20 Carlos Carretoni, Lisa Perrio, Mathieu Saccucci, Katell Daunis, Brune Renault, Lucie Boujenah, Julien Derivaz et Marilyne Fontaine, Talents Adami Paroles d'acteurs 2017 © Vincent Marin

P21 Assemblée générale SCAPR © Florent Drillon

P22 Week-end Créatif Culture experience days © Quentin Chevrier

P25 BELLUGI Alba Gaia, Laurette Tessier et Oscar Copp - Tournage Talents Adami Cannes 2017 © Thomas Bartel

P30 Jules Sagot et Pauline Cassan Tournage Talents Adami Cannes 2017 © Thomas Bartel

P34 Deva Mahal – You & the Night & the Music 2017 © Thomas Bartel

P36 Une Carmen en Turakie © Clément CARON

P37 Extrémités – Cie inextremiste La Grande Echelle © Thomas Bartel

P38 Machins Choses © Xavier Reim/Milgram - Week-end Créatif Culture experience days © Quentin Chevrier – Oxmo Puccino Hip-Hop Symphonique 2017 © Florent Drillon

P39 Lea Arnezeder, Christopher Bayemi, Alba Gaïa Kraghede Bellugi, Lucie Boujenah, Pauline Cassan, Oscar Copp, Martin Darondeau, Claudia Dimier, Juliet Doucet, Grégoire Isvarine, Margot Luciarie, Félix Martinez, Stanislas Perrin, Adrien Rob, Elisa Ruschke, Jules Sagot, Aloïse Sauvage, Laurette Tessier, Joffrey Verbruggen et Benjamin Voisin, Stéphane de Groodt, Marie Gillain, Marie Kremer, Patrick Ridremont et Cécile Telerman - Photocall Talents Adami Cannes 2017 © Thomas Bartel

P41 Benjamin Mayenobe, Eléonore Pancrazi, Adrien Boisseau, Justine Metral, Philibert Perrine, Marianne Croux, Blaise Rantoanina et Jonathan Fournel Révélation Classiques de l'Adami © Florent Drillon

P43 Margot Alexandre, Adrien Bromberger, Chloe Giraud, Louise Guillaume, Julie Hega, Jean Hostache, Hatice Oze, Antoine Sarrazin, Vladimir Seguin et Antonin Tri Hoang Talents Adami Paroles d'Acteurs 2017 © Patrick Berger

P46 L'Impératrice Prix Adami Deezer 2016 © Thomas Bartel - Lilou Niang, Groupe Emile Dubois/Gallotta - Une œuvre des interprètes « Times are changing » 2017 © Thomas Bartel

Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes

14-16 rue Ballu, 75311 Paris cedex 09, France

adami.fr

R.C.S. Paris D 784412900 Société civile à capital variable SIRET 7844129000085 APE 9002Z



Adami

empowering artists

r a p p o r t
d ' a c t i v i t é
a n n u a l
r e p o r t